

Avis

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **43 (1914)**

Heft 4

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de deux anges tutélaires : le représentant du gouverneur de Saint-Pétersbourg et un officier de police. De nombreuses forces policières étaient disposées dans la salle et aux alentours. Le rideau de fer se lève. Le chœur de la Maison du peuple, vêtu du somptueux costume des anciens boyards, chante *a capella* une cantate de circonstance et le traditionnel *Gloria*. Puis le sénateur déclare ouvert le premier congrès de l'école russe. On écoute quelques discours et les congressistes s'en vont travailler dans leurs sections respectives.

L'étrange, c'est qu'aucun ministre ne s'est dérangé pour souhaiter la bienvenue au congrès. M. Kokovtsov a, du moins, envoyé un télégramme. Mais M. Kasso, ministre de l'instruction publique, rien. Il ne semble pas s'intéresser à ce que peuvent penser ces milliers d'hommes qui instruisent des millions d'enfants. Un instituteur est un humble fonctionnaire qui n'a qu'à exécuter les ordres du pouvoir omniscient.

Dans ces conditions, le congrès n'a pas pu donner tous les résultats qu'on pouvait attendre. La défiance, les alarmes et les soupçons du gouvernement ont créé une atmosphère lourde, qui a paralysé le mouvement, empêché le travail fructueux et fait naître parmi les participants un sentiment d'amertume, qu'ils ont emporté au fond de leurs provinces. C'est un commencement, mais un commencement qui aura une suite : ce qui est déjà beaucoup.

(D'après le *Journal de Genève*.)

AVIS

I

Les rapporteurs de district, pour le travail à présenter à la réunion cantonale en 1914, sont avisés qu'ils doivent expédier leur rapport condensé à M. Wicht, Séraphin, à Léchelles, pour le 1^{er} mars 1914.

La réunion cantonale est fixée sur le 28 mai 1914.

L. BONFILS.

II. — A plusieurs.

Quelques abonnés sont en correspondance avec des librairies, dont ils demandent ou reçoivent les publications, et s'engagent en retour à publier dans le *Bulletin* un article de réclame ou un « prière d'insérer ». Ils voudront bien ne pas s'étonner que leurs communications soient refusées. La rédaction ne peut pas rendre de pareils services mercantiles.